

Avant la plantation d'un verger, il est important de bien choisir la parcelle où le verger sera établi. Suivant les caractéristiques de la parcelle, vous pourrez choisir les espèces, les variétés à planter et le type de sujet porte-greffe à demander au pépiniériste (Fiche **Plantation 2**).

### Zone géographique - Lumière - Microclimat - Humidité - Sol

#### Zone géographique :

En Belgique, la culture fruitière peut se faire pratiquement partout. Cependant, la rudesse du climat de l'Ardenne, de certaines zones de la Fagne et de la Famenne influencera le choix des espèces, variétés et sujet porte-greffes adaptés à ce climat.

#### Exposition au soleil :

Les fruitiers aiment la **chaleur** et la **lumière**. Il est donc recommandé de :

- Favoriser les pentes exposées au sud ou sud ouest
- Éviter les zones ombragées, les bordures boisées car dans ce cas, l'arbre file, à la recherche de lumière

#### Drainage de l'air froid :

Il est important de permettre un bon drainage de l'air froid pour éviter les risques de gelées printanières. L'air froid s'écoule de haut en bas et s'accumule dans les creux, comme de l'eau. De plus, un sol couvert de végétation refroidit l'air ambiant et représente une source d'air froid.

- Éviter les creux de terrains (bas fonds, cuvettes, vallons encaissés).
- Favoriser les obstacles pour l'air froid en amont (haies) et les éviter en aval (**figure 1**).

#### Humidité du sol :

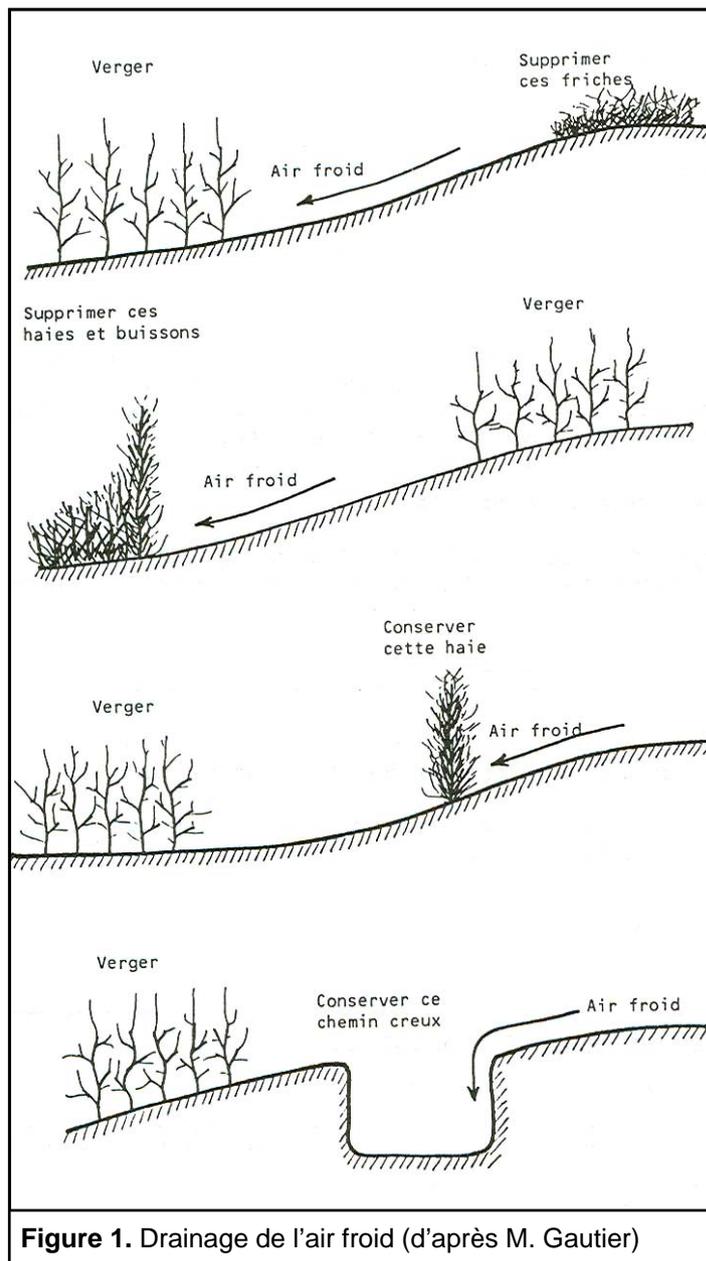
Lorsque l'eau se trouve en excès dans le sol, elle remplace l'air et prive les racines d'oxygène. Dans ces conditions d'asphyxie, les racines dépérissent et meurent. Les pêchers, cerisiers et pommiers sont les plus sensibles.

Par contre, un sol trop drainant comme du sable ne retient pas suffisamment l'eau. Le plant peut se dessécher.

- Les terres inondées régulièrement sont à proscrire
- Choisir un terrain **bien drainé** mais pas en excès

#### Profondeur du sol :

Il faut pouvoir compter sur une profondeur d'environ **1 mètre** de bonne terre, 50 à 75 cm au minimum. En cas de doute, un sondage à la barre à mine vous permettra d'évaluer la profondeur du sol.



## Plantation

1

### Type de sol :

Les fruitiers ont besoin d'un sol de qualité pour pouvoir se développer. Une analyse préalable du sol permet de définir s'il faut réaliser une fumure et de quel type. De plus, il vous faudra choisir des **espèces adaptées** aux caractéristiques du sol.

Concrètement, pour réaliser une analyse de sol, on prélève une **vingtaine d'échantillons** de sol **par hectare** à l'aide d'une sonde (**figures 2 et 3**). Ensuite il faut les regrouper dans un seau, homogénéiser (**figure 4**) et prélever environ 500 g de terre (**figure 5**). Cet échantillon est alors emballé



**Figure 2 :** Sonde de prélèvement



**Figure 3 :** 20 carottes par hectare



**Figure 4 :** Bien homogénéiser



**Figure 5 :** Peser 500g

Sol argileux : lourd et collant : risque d'asphyxie des racines par manque de drainage.

Sol sableux ou léger : risque de dessèchement par manque de rétention d'eau.

Sol calcaire : terre légère et claire, manque de fertilisation .

Sol fertile : proche du sol idéal, 60 à 65% de sable, 20 d'argile, 10% de calcaire et 5% d'humus.

### Plantes indicatrices :

Mouron des oiseaux ⇒ sol riche en humus

Pensée et oseille (rumex) ⇒ sol acide

Renoncule rampante et plantain à large feuilles ⇒ sol lourd et humide

**Vous pouvez demander conseil au service d'analyse avant le prélèvement.**

### Liste des services effectuant les analyses de sol :

#### Province de Liège

Station Provinciale d'Analyses Agricoles  
Responsable: M. D. Vanvyve  
Rue de Dinant, 110 (Quatre-Bras) - 4557 Tinlot (Scry)  
Tél.: 085/27.86.10 Fax: 085/51.26.66  
Site Internet: <http://www.prov-liege.be/spaa/>

#### Province du Hainaut

Institut de la Province du Hainaut — CARAH asbl  
Responsable: M. M. Van Koninckxloo  
Rue P. Pastur, 11 - 7800 Ath  
Tél.: 068/26.46.91 Fax: 068/28.56.60  
Site Internet: <http://www.carah.be>

#### Province du Brabant wallon

Centre Provincial de l'Agriculture et de la Ruralité  
Responsable: Mme F. Demeuse  
Rue Saint - Nicolas, 17 - 1310 La Hulpe

#### Province de Luxembourg

Asbl Centre de Michamps  
Responsable: M. R. Lambert  
Horritime, 1  
6600 Michamps (Bastogne)  
Tél.: 061/21.08.20 Fax: 061/21.0 840

#### Province de Namur

Office Provincial Agricole  
Contact: M. J. Balon  
Domaine de Saint-Quentin - 5590 Ciney  
Tél.: 083/21.47.03 Fax: 083/21.76.03  
Site Internet: <http://www.opaciney.be>

#### Service Pédologique de Belgique

Willem de Croylaan 48  
3001 Leuven-Heverlee  
Tel.: 016/31.09.22 Fax: 016/22.42.06  
E-mail: [info@bdb.be](mailto:info@bdb.be)



Projet financé par la Direction Générale de l'Agriculture